

3 Compte de résultat (en K€)

Rubriques	Exercice 30/06/2023			Exercice 30/06/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	559 734	566	560 299	550 235
Production vendue de biens	44 362	356	44 717	51 045
Production vendue de services	34 934	5 607	40 541	37 283
Produits des activités annexes	3 176		3 176	3 153
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	642 205	6 529	648 734	641 716
Production stockée			-172	563
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			538	1 051
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			952	2 200
Transferts de charges			2 400	1 059
Autres produits			756	730
PRODUITS D'EXPLOITATION			653 209	647 319
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			442 799	442 768
Variation de stock (marchandises)			-12	31
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 363	76 480
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-2 372	950
Autres achats et charges externes (1)			61 463	55 074
Impôts, taxes et versements assimilés			4 753	5 055
Salaires et traitements			34 448	34 995
Charges sociales			12 524	12 666
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 240	9 321
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 202	683
Dotations aux provisions				
Autres charges			2 433	2 936
CHARGES D'EXPLOITATION			654 840	640 961
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 631	6 359
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			7 733	3 092
Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles				
Produits financiers de participations (2)			519	541
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			7 053	2 463
Reprises sur provisions et transferts de charges				22
Différences positives de change			160	66
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			10 570	4 765
Dotations financières aux amortissements et provisions			5	
Intérêts et charges assimilées (3)			10 430	4 646
Différences négatives de change			135	119
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-2 837	-1 674
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-4 468	4 685
PRODUITS EXCEPTIONNELS			6 069	51 373
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			370	440
Produits exceptionnels sur opérations en capital			5 658	3 114
Reprises sur provisions et transferts de charges			41	47 819
CHARGES EXCEPTIONNELLES			7 043	50 345
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			523	653
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 712	21 718
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			1 808	27 974
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-974	1 028
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			129	341
TOTAL DES PRODUITS			667 011	701 784
TOTAL DES CHARGES			672 581	696 412
BENEFICE OU PERTE			-5 571	5 372

Renvois :

(1) Dont redevances de crédit-bail mobilier		5
(1) Dont redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées	4 600	1 533
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	4 456	723



KPMG SA
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège



**FNR Révicoop - Fédération
Nationale de Révision**
Antenne Sud
2 avenue Daniel Brisebois
BP 82256 - Auzeville
31322 Castanet-Tolosan Cedex

Société Coopérative Agricole Arterris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023
Société Coopérative Agricole Arterris
Loudes - 11451 Castelnaudary

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

**FNR Révicoop - Fédération
Nationale de Révision**
Antenne Sud
2 avenue Daniel Brisebois
BP 82256 - Auzeville
31322 Castanet-Tolosan Cedex



KPMG SA
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

**FNR Révicoop - Fédération
Nationale de Révision**
Antenne Sud
2 avenue Daniel Brisebois
BP 82256 - Auzeville
31322 Castanet-Tolosan Cedex

Société Coopérative Agricole Arterris

Loudes - 11451 Castelnaudary

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

À l'Assemblée générale de la Société Coopérative Agricole Arterris,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Coopérative Agricole Arterris relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

**FNR Révicoop - Fédération
Nationale de Révision**
Antenne Sud
2 avenue Daniel Brisebois
BP 82256 - Auzeville
31322 Castanet-Tolosan Cedex

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figure au bilan au 30 juin 2023 s'établit à 124.566 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans « 3. Informations relatives au bilan - Actif b. Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et apprécier les méthodes de valorisation retenues sous le contrôle de la Direction financière.

La note « 2. Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, notamment les dispositions du règlement ANC 2021-01 relatifs aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions et la note « 4. Informations relatives au compte de résultat – a. Chiffre d'affaires » de l'annexe exposent notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du Conseil d'administration aux Associés et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'administration aux Associés et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration aux Associés sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 524.2.1 du Code Rural de la Pêche Maritime relatives à la gouvernance d'entreprise.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport du Conseil d'administration.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 27 octobre 2023

KPMG SA



Mathieu Leruste
Associé



Pierre Subreville
Associé

Auzeville, le 27 octobre 2023

FNR Révicoop



Sonia Regereau
Signataire

I. COMPTES ANNUELS

1 Bilan Actif (en K€)

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé	53		53	37
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	64	64		
Frais de développement	16	16		
Concessions, brevets et droits similaires	14 549	13 010	1 539	710
Fonds commercial	195	195		
Autres immobilisations incorporelles	761	7	754	893
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	18 711	7 522	11 189	11 534
Constructions	172 551	144 265	28 286	29 945
Installations techniques, mat. et outillage	150 520	126 592	23 928	24 177
Autres immobilisations corporelles	29 676	25 158	4 518	4 709
Immobilisations en cours	2 524		2 524	2 632
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations par mise en équivalence				
Participations à des organismes coopérateurs	5 820	60	5 759	5 759
Autres participations	162 959	44 152	118 807	125 166
Créances rattachées à des participations	177	26	151	332
Autres titres immobilisés	1 602		1 602	1 595
Prêts	3 977	21	3 956	6 828
Autres immobilisations financières	936		936	934
ACTIF IMMOBILISE	565 036	361 087	203 948	215 214
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	6 478	911	5 567	3 630
En-cours de production de biens	4 402		4 402	4 545
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	183		183	18
Marchandises	185		185	173
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)				
Créances associés coopérateurs, comptes rattachés	67 690	9 446	58 244	49 811
Créances clients et comptes rattachés	65 471	382	65 089	74 715
Autres créances	162 023	36	161 988	144 515
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	55 025		55 025	55 016
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	2 204		2 204	21 074
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 371		2 371	2 314
ACTIF CIRCULANT	366 033	10 774	355 258	355 811
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	931 121	371 861	559 260	571 063

Renvois :

(1) dont à moins d'un an	2 647	4 223
(2) dont à moins d'un an	285 321	269 041

2 Bilan Passif (en K€)

Rubriques	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 12 259)	12 312	12 476
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 594	2 594
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	7 331	7 331
Réserve légale	15 412	15 412
Réserve indisponible provenant des subventions	41 759	41 759
Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	4 825	4 758
Réserve indisponible provenant des dévolutions	6 405	6 405
Réserves statutaires ou contractuelles	4 163	4 163
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	20 082	19 847
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	49 276	44 823
Report à nouveau	29	-340
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 571	5 372
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	158 617	164 601
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	40	40
AUTRES FONDS PROPRES	40	40
Provisions pour risques	98	186
Provisions pour charges	4 692	4 902
PROVISIONS	4 790	5 088
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	125 937	124 511
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : 12 000) (3)	13 095	13 086
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 284	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	118 152	117 776
Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses	1 187	1 936
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 442	57 681
Dettes fiscales et sociales	16 283	18 394
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	736	1 983
Autres dettes	64 294	65 635
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	403	331
DETTES (1)	395 813	401 334
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	559 260	571 063

Renvois :

(1) dont à plus d'un an (hors avance et acomptes reçus)	70 678	76 080
(1) dont à moins d'un an (hors avance et acomptes reçus)	322 851	325 254
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	40 415	40 074
(3) dont emprunts participatifs	12 000	12 000

3 Compte de résultat (en K€)

Rubriques	Exercice 30/06/2023			Exercice 30/06/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	559 734	566	560 299	550 235
Production vendue de biens	44 362	356	44 717	51 045
Production vendue de services	34 934	5 607	40 541	37 283
Produits des activités annexes	3 176		3 176	3 153
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	642 205	6 529	648 734	641 716
Production stockée			-172	563
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			538	1 051
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			952	2 200
Transferts de charges			2 400	1 059
Autres produits			756	730
PRODUITS D'EXPLOITATION			653 209	647 319
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			442 799	442 768
Variation de stock (marchandises)			-12	31
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 363	76 480
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-2 372	950
Autres achats et charges externes (1)			61 463	55 074
Impôts, taxes et versements assimilés			4 753	5 055
Salaires et traitements			34 448	34 995
Charges sociales			12 524	12 666
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 240	9 321
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 202	683
Dotations aux provisions				
Autres charges			2 433	2 936
CHARGES D'EXPLOITATION			654 840	640 961
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 631	6 359
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			7 733	3 092
Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles				
Produits financiers de participations (2)			519	541
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			7 053	2 463
Reprises sur provisions et transferts de charges				22
Différences positives de change			160	66
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			10 570	4 765
Dotations financières aux amortissements et provisions			5	
Intérêts et charges assimilées (3)			10 430	4 646
Différences négatives de change			135	119
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-2 837	-1 674
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-4 468	4 685
PRODUITS EXCEPTIONNELS			6 069	51 373
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			370	440
Produits exceptionnels sur opérations en capital			5 658	3 114
Reprises sur provisions et transferts de charges			41	47 819
CHARGES EXCEPTIONNELLES			7 043	50 345
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			523	653
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 712	21 718
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			1 808	27 974
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-974	1 028
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			129	341
TOTAL DES PRODUITS			667 011	701 784
TOTAL DES CHARGES			672 581	696 412
BENEFICE OU PERTE			-5 571	5 372

Renvois :

(1) Dont redevances de crédit-bail mobilier		5
(1) Dont redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées	4 600	1 533
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	4 456	723

II. ANNEXES

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, le total est de 559 259 854 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Le compte de résultat de l'exercice se décompose comme suit :

- Un résultat d'exploitation de -1 630 889 euros comparativement à 6 358 647 euros pour l'exercice précédent.
- Un résultat financier de -2 837 402 euros comparativement à -1 673 682 euros pour l'exercice précédent.
- Un résultat exceptionnel de -973 965 euros comparativement à 1 028 361 euros pour l'exercice précédent.

Après impôts sur les bénéfices, le résultat enregistré dans les comptes de l'exercice est de - 5 570 916 euros.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

1 Faits caractéristiques de l'exercice

- **Conflit en Ukraine**

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un fait marquant de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 30 juin 2023, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et les produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat à cette date sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que ce conflit a un impact sur son activité depuis le début de la guerre sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

A la date d'arrêté des comptes nous ne pouvons pas encore mesurer les effets des évolutions de ce conflit sur l'activité et les résultats de la société. En effet, eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêté des comptes de l'entreprise (le 30 juin 2023), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer l'impact du conflit en Ukraine sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03, 2015-06 et 2016-07 de l'autorité des normes comptables relatif au plan comptable général, et aux dispositions du règlement ANC 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité d'exploitation, en effet, compte tenu des impacts de la crise sanitaire présentés ci-dessus, nous estimons que celle-ci n'est pas remise en question,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants figurant dans les états financiers. Les principaux postes sur lesquels des estimations sont réalisées sont les dépréciations des actifs immobilisés et des créances (clients, adhérents, filiales), la valorisation des engagements de retraite et les provisions pour risques. La réalisation des hypothèses sous-jacentes a par nature un caractère incertain. Elles sont réexaminées de façon régulière par la Direction.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3 Informations relatives au bilan

- **Actif**

a. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires, hors droits de mutation et frais d'acte des immobilisations),
- à leur coût de production.

Les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles présentées à l'actif du bilan sont déterminées en fonction de la durée d'utilisation économique estimée :

Type d'immobilisation	Mode amortissement	Durée
Frais de recherche, dvlpt	Linéaire	15 ans
Logiciels	Linéaire	2 à 10 ans
Constructions	Linéaire	1 à 50 ans
Matériel & outillage indust.	Linéaire	1 à 20 ans
Installations	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 20 ans
Agencements, aménagements	Linéaire	5 à 30 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1 à 20 ans

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Concessions, brevets, licences	13 187		686	675		14 549
Fonds de commerce	195		0			195
Autres immobilisations incorporelles	979		525	-662		841
TOTAL	14 361		1 211	13		15 585

AMORTISSEMENTS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Concessions, brevets, licences	12 477		534			13 010
Fonds de commerce	195					195
Autres immobilisations incorporelles	86		1			86
TOTAL	12 757		534			13 292

DEPRECIATIONS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Fonds de commerce Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL						

VALEURS NETTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
TOTAL	1 603		677	13		2 293

Les principales augmentations proviennent de :

- la mise en service de logiciels pour 1 049k€
- d'installation de logiciel et études informatiques en cours pour 162k€

Tableau de variation des immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Terrain	18 752		14	3	59	18 711
Construction	171 209		1 037	550	245	172 551
Agencements et installations	158 596		2 548	1 255	472	161 927
Matériel de Transport	8 789		162			8 951
Matériel informatique & bureau	8 301		308	13		8 622
Autres immobilisations corporelles	244		93	368	9	696
Immobilisations en cours et avances	2 632		2 096	-2 202	1	2 524
TOTAL	368 523		6 259	-13	787	373 981

AMORTISSEMENTS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Terrain	7 195		339		35	7 498
Construction	141 265		3 240		241	144 265
Agencements et installations	131 487		4 515		419	135 582
Matériel de Transport	8 265		183			8 448
Matériel informatique & bureau	7 278		391			7 669
Autres immobilisations corporelles	14		38		1	51
TOTAL	295 503		8 706		696	303 513

DEPRECIATIONS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Terrain	23					23
Construction						
Agencements et installations						
Matériel de Transport						
Matériel informatique & bureau						
Autres immobilisations corporelles						
TOTAL	23					23

VALEURS NETTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
TOTAL	72 996		-2 447	-13	92	70 445

Les principales augmentations proviennent :

- des constructions pour 1 037k€
- des agencements et installations pour 2 548k€
- des immobilisations en cours pour 2 096k€ concernant les différents projets en cours

Les principales diminutions proviennent de :

- cessions de constructions pour 245k€
- cessions et mises au rebut d'agencements et installations pour 481k€

b. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

- les titres de participation, inscrit à leur coût d'acquisition
- les autres titres immobilisés et les parts dans les organismes financiers,
- les créances rattachées,
- les prêts aux associés coopérateurs,
- les dépôts et cautionnement.

Dépréciation des titres de participations, créances rattachées et comptes courants :

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à son coût d'acquisition.

Une analyse de perte de valeur des titres et compte courants des filiales à la clôture est appréciée sur la base d'un test de la quote-part de situation nette détenue. En cas d'écart négatif (valeur des titres supérieure à cette quote-part), un test d'impairment de l'ensemble des actifs détenus (titres de participations et comptes courants) est effectué.

Ces tests ont été effectués sur la base des flux de trésorerie futurs attendus. Ces flux sont déterminés à partir des hypothèses suivantes :

- les prévisions de cash-flow établies par le management. Ces prévisions tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires, ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement.
- le niveau d'investissement annuel
- la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de 5 années (de 2023 à 2028)
- le taux de croissance retenu pour les périodes ultérieures est stable (1%)
- le taux d'actualisation est déterminé en retenant un taux sans risque augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés (8% après impôts pour le 30 juin 2023).

Dépréciation des immobilisations financières :

Une provision est constatée en fonction d'une évaluation des risques de recouvrement de ces actifs.

Tableau de variation des immobilisations financières

VALEURS BRUTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Titres de participation	173 337		67		4 626	168 778
Créances rattachées à des participations	358				181	177
Autres titres immobilisés	1 595		6		0	1 602
Prêts aux adhérents et filiales	6 845		1 438		4 305	3 977
Dépôts	934		2			936
TOTAL	183 069		1 513		9 112	175 470

DEPRECIATIONS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Titres de participation	42 412		1 800			44 212
Créances rattachées à des participations	26					26
Autres titres immobilisés	17		5			21
Prêts aux adhérents et filiales						
Dépôts						
TOTAL	42 454		1 805			44 259

VALEURS NETTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
TOTAL	140 615		-292		9 112	131 211

Les principales augmentations des immobilisations financières proviennent :

- des prêts aux adhérents pour 1 438k€

Les principales diminutions des immobilisations financières proviennent :

- de la cession des titres de Centre Grains pour 302k€
- des titres Verneuil Agro Financement pour 4 318k€ suite à la liquidation de cette société
- de la cession de créances de Centre grains pour 181k€
- du remboursement des prêts aux adhérents pour 4 305k€

Les dépréciations comprennent notamment :

- comme vu au paragraphe précédent, une dépréciation complémentaire de 1 800k€ des titres ARTERRIS VIANDE
- une dotation complémentaire de 5k€ sur les protocoles collectifs

c. stocks

- Les stocks de matières premières sont valorisés au prix d'achat moyen pondéré (en tenant compte des entrées de matières premières rendues sur les sites et des sorties en fabrication). Le calcul du PAMP s'appuie sur le tarif d'achat de la matière première y compris ristournes fournisseurs sur factures et frais de transport sur achats.

- Les stocks de produits finis sont valorisés au prix de sorties usines, incluant le cout d'achat de la matière première et le cout de fabrication usine.

- Les stocks d'animaux (ovins, porcs) sont valorisés au cout de revient, soit prix d'achat de l'animal, consommations (aliments, produits vétérinaires, ...) et prime de façonnage (dans le cas où il existe une rémunération pour l'éleveur).

Il est précisé que la part industrielle des stocks de semences a été mise à jour en tenant compte des coûts réels de l'exercice (machines, usines, cout de l'énergie, cout de personnel) et basée sur la production maximale réalisée historiquement. Cette mise à jour a conduit à un impact de revalorisation de +300K€ net.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

STOCK (K€)	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022
Matières premières (1)	6 478	911	5 567	3 630
En-cours de production (2)	4 402		4 402	4 351
Produits finis (3)	183		183	212
Marchandises (4)	185		185	173
TOTAL	11 248	911	10 337	8 366
(1) Dont :				
Emballages	717	17	700	490
Activité collecte-vente	4 565	894	3 672	2 391
Activité d'approv.	1 196		1 196	749
(2) Activité collecte-vente en totalité				
(3) & (4) Activité d'approv. En totalité				

d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

- Créances clients :

Une provision est constatée au cas par cas s'il existe un risque de non recouvrement.

Les créances douteuses ou litigieuses sont ainsi provisionnées sur la base des difficultés de recouvrement de chacune des créances concernées.

- Autres créances :

Les autres créances sont essentiellement composées de :

- comptes courants débiteurs des associés coopérateurs
- créances fiscales
- comptes courants débiteurs des sociétés du groupe
- avoirs à recevoir auprès de fournisseurs

Concernant les comptes débiteurs des associés coopérateurs, une provision individuelle est constatée lorsque la créance présente, à la clôture, un risque de non recouvrement ; le risque est apprécié par la Direction, en fonction de la politique de provisionnement identique à celle présentée pour les créances clients.

La convention de trésorerie groupe a été actualisée en date d'effet du 1^{er} avril 2021 avec :

- la mise en place d'un Gestionnaire unique, Arterris (pivot de trésorerie), y compris pour les sociétés du périmètre Arterris Vision
- la mise en place d'une délégation de paiement des flux intragroupe par le compte-courant avec Arterris en date d'échéance.
- l'arrêt de la compensation des créances clients et dettes fournisseurs entre les filiales et Arterris par le compte courant en date de facture.

L'application de cette convention conduit à une augmentation des flux constatés par les comptes courants sur Arterris, et à une évolution dans la présentation des créances clients et dettes fournisseurs intragroupe.

Echéancier des créances

CREANCES (K€)	Montant brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans
Clients et comptes rattachés	65 471	65 471	
Groupe et Associés (1)	221 161	221 161	
Créances fiscales et sociales	3 167	3 167	
Autres créances (2)	5 386	5 386	
TOTAL	295 184	295 184	
(1) dont			
Adhérents	67 690	67 190	
C/C Filiales	153 471	153 471	
(2) dont			
Fournisseurs débiteurs	101	101	

Variations dépréciations des créances

DEPRECIATIONS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Clients et comptes rattachés	268		157		43	382
Associés coopérateurs – comptes débiteurs	9 294		152			9 446
Comptes courants des filiales						
Autres créances	36					36
TOTAL	9 598		309		43	9 863

Etat des produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR (K€)	30/06/2023	30/06/2022
Fournisseurs : avoirs à recevoir	3 277	1 913
Factures à établir	32 728	37 765
Autres produits à recevoir	967	1 044
Intérêts courus à recevoir		
TOTAL	36 972	40 721

e. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de dépôts à terme. Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition. Les intérêts courus sur les billets de trésorerie et certificats de dépôt sont comptabilisés prorata temporis sur la période courue jusqu'à la date de clôture. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur liquidative de la valeur mobilière de placement à la clôture est inférieure à la valeur comptable.

Détail des valeurs mobilières de placement

VALEURS BRUTES (K€)	30/06/2022		30/06/2023	
	Valeur d'achat	Valeur liquidative	Valeur d'achat	Valeur liquidative
SICAV de trésorerie				
Dépôts & compte à terme	55 016		55 025	
Autres Placements				
TOTAL	55 016		55 025	

f. Charges constatées d'avances

Elles correspondent aux opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles les prestations ne sont pas encore effectuées.

ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (k€)	Montant
Assurances	52
Achats	863
Cotisations	29
Locations	437
Maintenance	821
Autres charges	169
TOTAL	2 371

• **Passif**

a. Opérations portant sur le capital

Le capital souscrit par les associés coopérateurs et les associés non coopérateurs représente la valeur nominale des parts sociales. Pour les associés coopérateurs, le montant des parts à souscrire est déterminé par l'engagement statutaire. Pour les associés non coopérateurs, le montant des parts à souscrire est déterminé par la convention d'adhésion. L'enregistrement comptable de la souscription résulte soit de l'adhésion de l'associé coopérateur, soit du réajustement prévu par les statuts, soit d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire. Elle fait l'objet d'une inscription dans le registre des adhésions.

En cas d'exercice excédentaire, l'assemblée générale peut décider de verser un intérêt aux parts sociales.

Le capital au 30/06/2023 est composé de 6 156 161 parts de 2 € de valeur nominale.

Le montant du capital le plus haut jamais atteint par la coopérative est de 36 127k€ au 30/06/2016.

Capitaux propres

LIBELLE (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Diminution	30/06/2023
Capital	12 476		511	675	12 312
Primes d'émission, de fusion....	2 594				2 594
Ecart de réévaluation	7 331				7 331
Réserve légale	15 412				15 412
Réserves statutaires ou contractuelle	4 163			0	4 163
Réserves réglementées	72 769		302		73 071
Autres réserves	44 823	0	4 452		49 276
Report à nouveau	-340		368		29
Résultat de l'exercice	5 372			10 943	-5 571
TOTAL	164 601		5 633	11 618	158 617

Affectation du résultat

ORIGINE (K€)	Montant
Résultat de l'exercice précédent	5 372
TOTAL	5 372
AFFECTATION	Montant
Réserves indisponibles	0
Réserves indisponibles opération tiers	67
Réserve légale	
Réserves pour remboursement de parts sociales	235
Autres réserves	4 452
Report à nouveau	368
Intérêts aux parts	250
TOTAL	5 372

b. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues de l'Etat, des collectivités publiques, d'établissements publics ou des instances communautaires sont comptabilisées en réserves indisponibles, conformément au plan comptable des coopératives.

c. Provisions pour risques et charges

c.1 Engagements de retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite est calculée selon les dispositions de la Convention Collective Nationale et la recommandation ANC n° 2013-02 en appliquant la méthode rétrospective et en tenant compte des hypothèses suivantes :

- départ volontaire à 67 ans,
- probabilité de survie selon les tables INSEE 2010,
- taux de probabilité de présence en fonction de l'âge : 100 % si 55 ans et plus, 75 % si 41 à 54 ans, 60 % si 30 à 40 ans, 50 % si 16 à 29 ans,
- taux d'accroissement des salaires de 3 %,
- taux d'actualisation de 3.6 %,
- taux de charges sociales de 40 %.

Au 30/06/2023, la provision comptabilisée s'élève à 4 692 K€.

c.2 Autres Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement ANC 2014-03, les risques et charges nettement précisés quant à leur objet, dont le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante et pour lesquels une obligation existe à la date de clôture, entraînent la constitution de provisions.

Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes. Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

c.3 Etat des provisions pour risque et charges

(K€)	30/06/2022		DOTATIONS			REPRISES			30/06/2023
Libellé	2		Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel	
Sociaux	126					47		41	38
Chq non encaissés	58								58
Litige ex-sud	2								2
PIDR	4 902					210			4 692
TOTAL	5 088					257		41	4 790

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés. Compte tenu de leur fréquence et de leur importance significative, certaines provisions ont été enregistrées en charges exceptionnelles.

d. Emprunts et dettes

Les principaux emprunts ont une durée de 7 ans et font l'objet le plus souvent d'un remboursement linéaire mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel.

Certains contrats d'emprunts prévoient le respect de covenants (ratios définis par convention).

Ces covenants n'ont pas été modifiés suite à la crise sanitaire COVID-19, et à la clôture du 30/06/2023, l'ensemble de ces covenants sont respectés.

D'autre part un emprunt participatif a été souscrit auprès de Sofiprotéol et Unigrain pour 7 000K€ en 2016/2017 et 5 000 K€ en 2017/2018 remboursable in fine sur 7 ans.

La politique de rémunération des comptes adhérents a été modifiée sur cet exercice. Ces taux sont revus régulièrement au fur et à mesure de l'évolution des taux bancaires. Le Conseil d'Administration fixe les taux d'intérêts sur la base du Livret A et en considérant également l'évolution des taux bancaires de financement et de placement.

De juillet 2022 à janvier 2023 : taux agios = 7 % et taux intérêts créditeurs = 1,5 %

Depuis février 2023 : taux agios = 8,5 % et taux intérêts créditeurs = 2,5 %

Etat des dettes financières

DETTE FINANCIERE (K€)	Montant brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	De plus de 5 ans
Emprunts aux établissements de crédit	85 522	19 849	44 875	20 798
Concours bancaire CT	40 415	40 415		
Emprunts et dettes diverses	13 095	8 090	5 005	
TOTAL	139 032	68 354	49 880	20 798

Etat des dettes d'exploitation

DETTE D'EXPLOITATION (K€)	Montant brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	De plus de 5 ans
Fournisseurs	53 442	53 442		
Groupe et Associés (1)	178 062	178 062		
Dettes fiscales et sociales	16 283	16 283		
Dettes sur immobilisations	736	736		
Autres dettes (2)	5 570	5 570		
TOTAL	254 094	254 094		
(1) dont				
Adhérents	118 883	118 883		
C/C Filiales	59 179	59 179		
(2) dont				
Clients créditeurs	908	908		

e. Produits constatés d'avance

ETAT DES PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE (K€)	Montant
Locations	29
Autres produits	374
TOTAL	403

f. Etat des charges à payer

CHARGES A PAYER (K€)	30/06/2023	30/06/2022
Fournisseurs factures à recevoir	19 898	19 895
Clients avoirs à établir	2 213	3 806
Personnels & comptes rattachés	4 318	4 647
Organismes sociaux	1 589	1 665
Organismes fiscaux	40	38
Intérêts courus à payer	405	397
Autres charges à payer		
TOTAL	28 462	30 448

g. Etat des soldes des caisses de péréquation

SOLDE DES CAISSES PAR ACTIVITES (K€)	30/06/2022	Alimentation	Utilisation	30/06/2023
Semences, légumes, oléagineux	1007	704	1 776	-65
Bovins	0			0
Palmipèdes	537	79	123	492
Ovins, équins	392	291	301	381
TOTAL	1 936	1 074	2 201	808

4 Informations relatives au Compte de résultat

a. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison des produits ou à la réalisation des prestations de services.

Ventilation du chiffre d'affaires par activité

CA (K€)	30/06/2023			30/06/2022		
	France	Export	TOTAL	France	Export	TOTAL
Coopérateurs	178 719		178 719	164 688		164 688
Collecte	1 221		1 221	1 038		1 038
Approv.	166 471		166 471	150 380		150 380
Semences	4 197		4 197	4 773		4 773
Aliments						
Animaux	6 842		6 842	8 481		8 481
Autres	-13		-13	16		16
Tiers & filiales	463 486	6 529	470 015	472 734	4 295	477 029
Collecte	206 914		206 914	216 843		216 843
Approv.	29 543	276	29 819	25 399	335	25 734
Semences	57 037	5 965	63 003	58 851	3 960	62 811
Aliments	46 793		46 793	47 510		47 510
Animaux	98 359	288	98 647	99 999		99 999
Autres	24 840		24 840	24 131		24 131
TOTAL	642 205	6 529	648 734	637 422	4 295	641 716

Les unions de coop sont comprises dans tiers et filiales.

b. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 756 K€ au 30/06/2023 contre 730 K€ au 30/06/2022. Ils comprennent notamment 529 K€ de redevances.

c. Analyse du résultat financier

Résultat financier (K€)	Charges 30/06/2023	Produits 30/06/2023	Résultat 30/06/2023	Résultat 30/06/2022
Opérations avec adhérents	3 129	1 146	-1 983	-1 060
Dotation / Reprise de provision	5		-5	22
Intérêts des filiales	4 456	4 553	96	694
Intérêts sur les emprunts bancaires	1 454		-1 454	-1 519
Intérêts sur les financements courts termes	1 155		-1 155	-193
Autres	371	2 034	1 662	382
TOTAL	10 570	7 733	-2 837	-1 674

Le résultat financier est constitué essentiellement d'intérêts de comptes courants.

d. Analyse du résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel (K€)	Charges 30/06/2023	Produits 30/06/2023	Résultat 30/06/2023	Résultat 30/06/2022
Sur opérations de gestion	523	370	-153	-213
Cessions / VNC immobilisations	4 709	5 365	657	-18 607
Dotation / Reprise de provisions	1 808	41	-1 767	19 779
Autres	4	292	289	69
TOTAL	7 043	6 069	-974	1 028

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- Plus-values nettes sur sorties d'actifs pour 657k€
- Dépréciation exceptionnelles de titres ARTERRIS VIANDE pour - 1 800k€

e. Impôt sur les sociétés

La coopérative est exonérée d'IS pour les opérations réalisées avec ses adhérents, par contre elle est imposable sur les opérations de négoce avec les tiers non associés (TNA), dividendes perçus, plus-values de sorties d'actifs, prestations, loyers etc ...

L'impôt société pour l'exercice s'élève à 129 K€.

f. Analyse des transferts de charges

Les transferts de charges, s'élevant à 2 400K€ correspondent :

- à des charges externes pour 1780 K€
- à des charges de personnel pour 620 K€

g. Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions de l'article R. 123-198 9° du code de commerce, les honoraires comptabilisés au résultat de l'exercice concernant la mission du commissaire aux comptes se décomposent comme suit :

Eléments	Montant (K€)
Honoraires liées au contrôle légal des comptes (dont relatif à l'exercice N-1) KPMG	64
Honoraires liées au contrôle légal des comptes (dont relatif à l'exercice N-1) FNR	64
Services autres que la Certification des comptes (S.A.C.C.)KPMG & FNR	37
TOTAL	165

5 Engagements hors bilan

a. Crédit-bail

Néant.

b. Engagements

Engagements donnés

CAUTIONS (K€)		
Au profit de	Montant d'origine	Restant dû
Banque populaire	4 945	1 474
Crédit Agricole	40 914	801
France agrimer pour l'union de coopératives AO	200 000	
France agrimer pour l'union de coopératives Agribio	9 000	
Caisse epargne	1 324	294
TOTAL	256 183	2 569

PROMESSE D'AFFECTATION HYPOTHECAIRE (K€)		
Au profit de	Montant d'origine	Restant dû
Credit Agricole	0	
TOTAL	0	

GARANTIE 1ERE DEMANDE (K€)		
Au profit de	Montant d'origine	Restant dû
CACEIS	10 000	
-		
TOTAL		

Les principaux engagements restant dû concernent :

- Alliance Occitane pour 507 K€
- GIE Midi Pyrénées pour 1 105 K€
- Pamiers Elevage pour 69 K€

- Agribio pour 595K€
- Biosud pour 294k€

Engagements reçus (K€)

Une subvention a été accordé à DURUM sur l'exercice pour un montant de 107K€ avec clause de retour à meilleure fortune .

6 Autres informations

a. Identité de la société consolidante

La coopérative Arterris au capital de 12 312€ et ayant son siège social à Loudes 11 451 CASTELNAUDARY établit les comptes consolidés du groupe Arterris.

b. Rémunération globale et par catégorie de dirigeants

Le montant des indemnités versées aux membres du conseil d'administration s'élève à 324 K€

c. Effectif moyen

L'effectif au 30/06/2023 est de 1006 personnes.

Catégories de salariés	30/06/2023	30/06/2022
Cadres et professions supérieures	196,00	197,00
Agents de maitrise et techniciens	353,00	346,00
Employés	83,00	82,00
Ouvriers	374,00	411,00
TOTAL	1 006,00	1 036,00

d. Liste des filiales et participations

ARTERRIS
Plaquettes
Comptes annuels au 30/06/2023

TABEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (Exprimé en K€)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)			Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Provision	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)	0	0	0%	0		0	0	0	0	0	0
Union de coopératives Alliance Occitane	632	11	77,79%	492	0	492	82 830		551 991	0	
SICA Rouquet	587	147	79,59%	2 054	0	2 054			29 530	397	
SAS Arterris Viandes	19 737	-4 377	79,95%	15 788	3 800	11 988	14 965		2 552	-1 209	
SASU Sofical	107 460	260	100,00%	137 117	37 460	99 657			0	1 581	
SASU Pamiers Elevage	500	-295	100,00%	500	0	500	3 193		4 914	-287	
SCI Les Garrigues	3	84	99,00%	3	0	3	461		39	31	CC
GIE Semences du sud	1	0	72,73%	1	0	1	13		67	0	
SCI Bagatelle	1	0	90,00%	1	0	1			10	-21	CC
Sous-total				155 956	41 260	114 696					
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)	0	0	0%			0	0	0	0	0	0
SAS Biosud	55	3 792	49%	402		402			17 362	1 078	CC
SAS Durance Hybrides	1 400	199	50%	700		700	275		13 384	676	
SAS Durum	10 770	-697	18%	1 885	170	1 715			143 221	0	
SAS Eurosorgho	600	1 526	50%	300	21	279	220		8 756	361	
SAS Prodia	1 723	805	34%	711	26	685			10 522	185	CC
SA Deltagro			15%	1 511		1 511					
Union de coopératives Usso	1 215	105	50%	908		908			536	159	
SAS Vegedry	500	-273	50%	250		250			355	-221	CC
SICA d'Irrigation	3	177	19%	1		1			2 992	80	
SA L'agri	38	91	49,00%	19	19	0			257	-18	CC
G6M			11,44%	287	287	0					
Sous-total				6 974	523	6 451					
Total A				162 930	41 783	121 147					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0		0	0	0			0
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0		0	0	0			0
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				42		42	0	0			0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0		0	0	0			0

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification nationale (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En francs français, puis en euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

e. Evénements postérieurs à la clôture

Néant

ARTERRIS

Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : Loudes – 11451 CASTELNAUDARY Cedex
RCS CARCASSONNE 775 784 689
Agrément n°10837

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PLENIERE ORDINAIRE

L'an 2023, le 12 décembre, à 10 h 00,

Les Délégués désignés par les Assemblées de Section se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Plénière à la Halle aux grains – Place de la République 11400 Castelnaudary sur convocation du Conseil d'Administration par convocation individuelle et insertion dans le journal d'annonces légales en date du 31 octobre 2023.

Les co-Commissaires aux Comptes titulaires, KPMG et la FEDERATION NATIONALE DE REVISION – FNR REVICOOP ont été convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception et sont présents à cette Assemblée.

M. Jean François NAUDI préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Sur sa proposition, l'Assemblée désigne en qualité de scrutateurs les délégués suivants n'ayant pas de mandat d'Administrateur :

- Bogis ROUVET (SCEA DES OISEAUX)
- Philippe GENAUDO (CARL LES TERRES LONGUES)

lesquels, avec le Président, désignent Madame Carole RICARD en tant que secrétaire de séance.

M. Jean François NAUDI constate que cette Assemblée Plénière Ordinaire a été régulièrement convoquée et dépose sur le bureau de l'Assemblée :

- un exemplaire de la convocation individuelle adressée à chaque Délégué ;
- la feuille de présence et les pouvoirs des Délégués représentés ;
- un exemplaire du journal d'annonces légales, la convocation aux Assemblées de Section et à l'Assemblée Plénière ;
- les procès-verbaux des Assemblées de Section tenues préalablement à cette Assemblée Plénière.

Le bureau s'étant fait remettre la feuille de présence constate que le quorum du tiers des Délégués exigé pour délibérer valablement étant atteint, le Président fait constater à l'Assemblée qu'elle peut délibérer valablement. Il arrête et certifie la feuille de présence.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 juin 2023.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2023.
- Quitus aux Administrateurs.
- Dotations obligatoires.
- Distribution d'un intérêt aux parts sociales.
- Distribution de dividendes reçues au titre des participations.
- Répartition de ristournes sous forme d'attribution de parts sociales entre les associés coopérateurs proportionnellement aux opérations réalisées avec la coopérative.
- Constitution d'une provision pour faire l'intérêt aux parts sociales.
- Constitution d'une provision ristournes éventuelles.
- Dotations des réserves facultatives.
- Election et renouvellement du tiers sortant des Administrateurs.
- Constatation de la variation du capital social.
- Allocation globale pour l'indemnisation du temps passé à l'administration de la coopérative.
- Budget formation.
- Conventions particulières
- Approbation des PV des Assemblées spécialisées des Organisations de Producteurs.
- Pouvoirs pour les formalités.

Après un échange de vues, les résolutions suivantes sont adoptées :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

L'Assemblée Plénière Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration aux associés, la présentation des comptes annuels et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

L'Assemblée Plénière Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration aux associés, la présentation des comptes consolidés annuels et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 Juin 2023 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

TROISIEME RESOLUTION : QUITUS

L'Assemblée Plénière Ordinaire donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

QUATRIEME RESOLUTION : DOTATIONS OBLIGATOIRES

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice, l'Assemblée Plénière Ordinaire constate un résultat global déficitaire de -5 570 916 euros, qui se décompose en un déficit avec les tiers non associé pour - 450 687 euros, et en un déficit avec les associés coopérateurs pour 5 120 229 euros.

En conséquence, l'Assemblée Plénière Ordinaire décide d'affecter le résultat selon les modalités ci-dessous décrites :

- - 450 687 euros au compte report à nouveau débiteurs des opérations faites avec les tiers non associés;
- - 5 120 229 euros au compte autres réserves ;
- 28 505 euros correspondant à un reliquat sur les intérêts aux parts sociales versés en 2023 au compte autres réserves.

L'Assemblée Plénière Ordinaire constate que l'absence de résultat bénéficiaire ne permet pas la dotation de la réserve pour remboursement de parts sociales d'un montant de 56 564 €, laquelle sera réalisée dès que les résultats le permettront.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

CINQUIEME RESOLUTION : DISTRIBUTION D'UN INTERET AUX PARTS SOCIALES

L'Assemblée Plénière Ordinaire décide de ne pas servir d'intérêt aux parts sociales compte tenu du résultat déficitaire de l'exercice clos le 30 Juin 2023.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

SIXIEME RESOLUTION : DISTRIBUTION DE DIVIDENDES REÇUES AU TITRE DES PARTICIPATIONS

L'Assemblée Plénière Ordinaire décide de ne pas faire de distribution de dividendes reçues au titre des participations.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

SEPTIEME RESOLUTION : REPARTITION DE RISTOURNES SOUS FORME D'ATTRIBUTION DE PARTS SOCIALES ENTRE LES ASSOCIES COOPERATEURS PROPORTIONNELLEMENT AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LA COOPERATIVE

L'Assemblée Plénière Ordinaire décide de ne pas répartir au profit des associés coopérateurs de ristournes.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

HUITIEME RESOLUTION : CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR PARFAIRE L'INTERET AUX PARTS SOCIALES

L'Assemblée Plénière Ordinaire décide de ne pas constituer une « provision » pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

NEUVIEME RESOLUTION : CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISTOURNES EVENTUELLES

L'Assemblée Plénière Ordinaire décide de ne pas constituer de « provision » pour ristournes éventuelles.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

DIXIEME RESOLUTION : DOTATION DES RESERVES FACULTATIVES

L'Assemblée Plénière Ordinaire décide de ne pas doter les réserves facultatives compte tenu du résultat déficitaire de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

ONZIEME RESOLUTION : ELECTION ET RENOUVELLEMENT MANDAT ADMINISTRATEURS

Conformément à l'article 22 des statuts, il sera proposé à l'Assemblée Plénière Ordinaire de renouveler les mandats des Administrateurs suivants :

- **SCEA LAURAGAIS VOLVESTRE**, représentée par Monsieur **Daniel GERBER** – Domaine Degres – 640 Route de Degres – 31380 GRAGNAGUE
- **EARL DE PRAYSSAC**, représentée par Monsieur **Pascal LEVADE** – 139 Chemin de Rigounel – 82370 CORBARIEU
- **Monsieur Joël SENGES** – 23 Chemin de l'Hobit – 31600 MURET

Ces mandats prendront fin avec l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2026.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

DOUZIEME RESOLUTION : CONSTATATION DE LA VARIATION DU CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Plénière Ordinaire constate que le montant du capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit au 30 juin 2023, est de 12.312.322 €, soit une variation à la baisse de 163.642 euros par rapport au montant constaté à la date de clôture de l'exercice précédent.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

TREIZIEME RESOLUTION : ALLOCATION GLOBALE POUR L'INDEMNISATION DU TEMPS PASSE A L'ADMINISTRATION DE LA COOPERATIVE

L'Assemblée Plénière Ordinaire fixe à 440 000 euros l'allocation globale pour l'indemnisation des membres du Conseil d'Administration du temps consacré à l'administration de la Coopérative.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

QUATORZIEME RESOLUTION : BUDGET FORMATION

Conformément à l'article L524-3-1 du Code rural et de la pêche maritime, pour la première année de mandat des administrateurs, l'Assemblée Plénière Ordinaire fixe à 4 400 euros le budget de formation nécessaire à l'exercice de la mission d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

QUINZIEME RESOLUTION : CONVENTIONS PARTICULIERES

Après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux dispositions du Code rural et de la pêche maritime, l'Assemblée Plénière Ordinaire approuve les conventions particulières qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

SEIZIEME RESOLUTION : AG SPECIALISEES DES OP

La Coopérative ARTERRIS compte plusieurs Organisations de Producteurs, qui se réunissent en Assemblées spécialisées :

- 09/11/23 à 10 h : AG OP Porcs, à ALBI (81000) -Magasin Gamm Vert - Route de Castres - Chemin de Ranteil ;
- 02/11/2023 à 9 h 30 : AG OP Ovine, à ALBI (81000) - Magasin Gamm Vert - Route de Castres - Chemin de Ranteil ;
- 23/11/23 à 9h30 : AG OP Palmipèdes, à ALBI (81000) - Magasin Gamm Vert - Route de Castres -Chemin de Ranteil ;
- 10/11/23 à 9 h 30 : AG OP Bovin, au siège du groupe Gasconne des Pyrénées, VILLENEUVE DE PAREAGE (09100) - 378 route de Crieu, 09100 ;
- 24/11/23 à 9 h 30 : AG OP Volailles, à NAILLOUX (31560) - la Ferme de Champreux - 253, chemin de la Thésauque ;

- 08/12/23 à 9h30 : AG OP Légumes, à LEZIGNAN CORBIERES (11200) - CCI de l'Aude – 11 rue Gustave Eiffel.

L'Assemblée Plénière Ordinaire approuve sans réserve les procès-verbaux de ces Assemblées spécialisées.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION : POUVOIRS

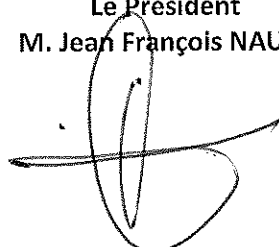
L'Assemblée Plénière Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de cette Assemblée, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des Délégués présents ou représentés, le détail des votes est joint en Annexe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

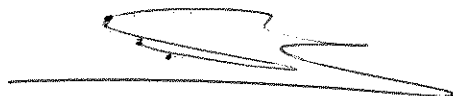
Fait le 12/12/2023, à Castelnaudary.

Le Président
M. Jean François NAUDI



Scrutateur

Boris ROUVET



Scrutateur

Philippe GONZALEZ

Secrétaire de séance
Mme. Carole RICARD





Plaquettes des comptes annuels au 30/06/2023

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
Jean-François MAUD
C4B265F93BE3437...

27/10/2023
ARTERRIS
Lieu dit Loudes
11451 CASTELNAUDARY Cedex

SOMMAIRE

I.	COMPTES ANNUELS	4
1	Bilan Actif (en K€)	4
2	Bilan Passif (en K€)	5
3	Compte de résultat (en K€)	6
II.	ANNEXES	8
1	Faits caractéristiques de l'exercice	9
•	Conflit en Ukraine	9
2	Principes, règles et méthodes comptables	9
3	Informations relatives au bilan	10
•	Actif	10
a.	<i>Immobilisations incorporelles et corporelles</i>	10
b.	<i>Immobilisations financières</i>	12
c.	<i>stocks</i>	14
d.	<i>Créances</i>	14
e.	<i>Valeurs mobilières de placement</i>	16
f.	<i>Charges constatées d'avances</i>	16
•	Passif	18
a.	<i>Opérations portant sur le capital</i>	18
b.	<i>Subventions d'investissement</i>	19
c.	<i>Provisions pour risques et charges</i>	19
d.	<i>Emprunts et dettes</i>	20
e.	<i>Produits constatés d'avance</i>	21
f.	<i>Etat des charges à payer</i>	21
g.	Etat des soldes des caisses de péréquation	21
4	Informations relatives au Compte de résultat	22
a.	<i>Chiffre d'affaires</i>	22
b.	<i>Autres produits d'exploitation</i>	22
c.	<i>Analyse du résultat financier</i>	22
d.	<i>Analyse du résultat exceptionnel</i>	23
e.	<i>Impôt sur les sociétés</i>	23
f.	<i>Analyse des transferts de charges</i>	23
g.	<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	23
5	Engagements hors bilan	24
a.	<i>Crédit-bail</i>	24
b.	<i>Engagements</i>	24
6	Autres informations	25
a.	<i>Identité de la société consolidante</i>	25
b.	<i>Rémunération globale et par catégorie de dirigeants</i>	25
c.	<i>Effectif moyen</i>	25
d.	<i>Liste des filiales et participations</i>	25
e.	<i>Evénements postérieurs à la clôture</i>	27
III.	DETAILS DES COMPTES	28
1	Bilan actif	28
2	Bilan passif	33
3	Compte de résultat : Charges	37

4	Comptes de résultat : Produits	42
IV.	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (en K€)	44
V.	SOLDE INTERMEDIAIRE DE GESTION (en K€)	45

I. COMPTES ANNUELS

1 Bilan Actif (en K€)

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé	53		53	37
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	64	64		
Frais de développement	16	16		
Concessions, brevets et droits similaires	14 549	13 010	1 539	710
Fonds commercial	195	195		
Autres immobilisations incorporelles	761	7	754	893
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	18 711	7 522	11 189	11 534
Constructions	172 551	144 265	28 286	29 945
Installations techniques, mat. et outillage	150 520	126 592	23 928	24 177
Autres immobilisations corporelles	29 676	25 158	4 518	4 709
Immobilisations en cours	2 524		2 524	2 632
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations par mise en équivalence				
Participations à des organismes coopérateurs	5 820	60	5 759	5 759
Autres participations	162 959	44 152	118 807	125 166
Créances rattachées à des participations	177	26	151	332
Autres titres immobilisés	1 602		1 602	1 595
Prêts	3 977	21	3 956	6 828
Autres immobilisations financières	936		936	934
ACTIF IMMOBILISE	565 036	361 087	203 948	215 214
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	6 478	911	5 567	3 630
En-cours de production de biens	4 402		4 402	4 545
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	183		183	18
Marchandises	185		185	173
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)				
Créances associés coopérateurs, comptes rattachés	67 690	9 446	58 244	49 811
Créances clients et comptes rattachés	65 471	382	65 089	74 715
Autres créances	162 023	36	161 988	144 515
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	55 025		55 025	55 016
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	2 204		2 204	21 074
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 371		2 371	2 314
ACTIF CIRCULANT	366 033	10 774	355 258	355 811
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	931 121	371 861	559 260	571 063

Renvois :

(1) dont à moins d'un an	2 647	4 223
(2) dont à moins d'un an	285 321	269 041

2 Bilan Passif (en K€)

Rubriques	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 12 259)	12 312	12 476
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 594	2 594
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	7 331	7 331
Réserve légale	15 412	15 412
Réserve indisponible provenant des subventions	41 759	41 759
Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	4 825	4 758
Réserve indisponible provenant des dévolutions	6 405	6 405
Réserves statutaires ou contractuelles	4 163	4 163
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	20 082	19 847
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	49 276	44 823
Report à nouveau	29	-340
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 571	5 372
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	158 617	164 601
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	40	40
AUTRES FONDS PROPRES	40	40
Provisions pour risques	98	186
Provisions pour charges	4 692	4 902
PROVISIONS	4 790	5 088
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	125 937	124 511
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : 12 000) (3)	13 095	13 086
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 284	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	118 152	117 776
Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses	1 187	1 936
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 442	57 681
Dettes fiscales et sociales	16 283	18 394
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	736	1 983
Autres dettes	64 294	65 635
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	403	331
DETTES (1)	395 813	401 334
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	559 260	571 063

Renvois :

(1) dont à plus d'un an (hors avance et acomptes reçus)	70 678	76 080
(1) dont à moins d'un an (hors avance et acomptes reçus)	322 851	325 254
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	40 415	40 074
(3) dont emprunts participatifs	12 000	12 000

II. ANNEXES

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, le total est de 559 259 854 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Le compte de résultat de l'exercice se décompose comme suit :

- Un résultat d'exploitation de -1 630 889 euros comparativement à 6 358 647 euros pour l'exercice précédent.
- Un résultat financier de -2 837 402 euros comparativement à -1 673 682 euros pour l'exercice précédent.
- Un résultat exceptionnel de -973 965 euros comparativement à 1 028 361 euros pour l'exercice précédent.

Après impôts sur les bénéfices, le résultat enregistré dans les comptes de l'exercice est de - 5 570 916 euros.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

1 Faits caractéristiques de l'exercice

- **Conflit en Ukraine**

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un fait marquant de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 30 juin 2023, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et les produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat à cette date sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que ce conflit a un impact sur son activité depuis le début de la guerre sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

A la date d'arrêté des comptes nous ne pouvons pas encore mesurer les effets des évolutions de ce conflit sur l'activité et les résultats de la société. En effet, eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêté des comptes de l'entreprise (le 30 juin 2023), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer l'impact du conflit en Ukraine sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03, 2015-06 et 2016-07 de l'autorité des normes comptables relatif au plan comptable général, et aux dispositions du règlement ANC 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité d'exploitation, en effet, compte tenu des impacts de la crise sanitaire présentés ci-dessus, nous estimons que celle-ci n'est pas remise en question,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants figurant dans les états financiers. Les principaux postes sur lesquels des estimations sont réalisées sont les dépréciations des actifs immobilisés et des créances (clients, adhérents, filiales), la valorisation des engagements de retraite et les provisions pour risques. La réalisation des hypothèses sous-jacentes a par nature un caractère incertain. Elles sont réexaminées de façon régulière par la Direction.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3 Informations relatives au bilan

- **Actif**

a. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires, hors droits de mutation et frais d'acte des immobilisations),
- à leur coût de production.

Les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles présentées à l'actif du bilan sont déterminées en fonction de la durée d'utilisation économique estimée :

Type d'immobilisation	Mode amortissement	Durée
Frais de recherche, dvlpt	Linéaire	15 ans
Logiciels	Linéaire	2 à 10 ans
Constructions	Linéaire	1 à 50 ans
Matériel & outillage indust.	Linéaire	1 à 20 ans
Installations	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 20 ans
Agencements, aménagements	Linéaire	5 à 30 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1 à 20 ans

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Concessions, brevets, licences	13 187		686	675		14 549
Fonds de commerce	195		0			195
Autres immobilisations incorporelles	979		525	-662		841
TOTAL	14 361		1 211	13		15 585

AMORTISSEMENTS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Concessions, brevets, licences	12 477		534			13 010
Fonds de commerce	195					195
Autres immobilisations incorporelles	86		1			86
TOTAL	12 757		534			13 292

ARTERRIS
Plaquettes
Comptes annuels au 30/06/2023

DEPRECIATIONS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Fonds de commerce Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL						

VALEURS NETTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
TOTAL	1 603		677	13		2 293

Les principales augmentations proviennent de :

- la mise en service de logiciels pour 1 049k€
- d'installation de logiciel et études informatiques en cours pour 162k€

Tableau de variation des immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Terrain	18 752		14	3	59	18 711
Construction	171 209		1 037	550	245	172 551
Agencements et installations	158 596		2 548	1 255	472	161 927
Matériel de Transport	8 789		162			8 951
Matériel informatique & bureau	8 301		308	13		8 622
Autres immobilisations corporelles	244		93	368	9	696
Immobilisations en cours et avances	2 632		2 096	-2 202	1	2 524
TOTAL	368 523		6 259	-13	787	373 981

AMORTISSEMENTS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Terrain	7 195		339		35	7 498
Construction	141 265		3 240		241	144 265
Agencements et installations	131 487		4 515		419	135 582
Matériel de Transport	8 265		183			8 448
Matériel informatique & bureau	7 278		391			7 669
Autres immobilisations corporelles	14		38		1	51
TOTAL	295 503		8 706		696	303 513

DEPRECIATIONS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Terrain	23					23
Construction						
Agencements et installations						
Matériel de Transport						
Matériel informatique & bureau						
Autres immobilisations corporelles						
TOTAL	23					23

VALEURS NETTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
TOTAL	72 996		-2 447	-13	92	70 445

Les principales augmentations proviennent :

- des constructions pour 1 037k€
- des agencements et installations pour 2 548k€
- des immobilisations en cours pour 2 096k€ concernant les différents projets en cours

Les principales diminutions proviennent de :

- cessions de constructions pour 245k€
- cessions et mises au rebut d'agencements et installations pour 481k€

b. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

- les titres de participation, inscrit à leur coût d'acquisition
- les autres titres immobilisés et les parts dans les organismes financiers,
- les créances rattachées,
- les prêts aux associés coopérateurs,
- les dépôts et cautionnement.

Dépréciation des titres de participations, créances rattachées et comptes courants :

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à son coût d'acquisition.

Une analyse de perte de valeur des titres et compte courants des filiales à la clôture est appréciée sur la base d'un test de la quote-part de situation nette détenue. En cas d'écart négatif (valeur des titres supérieure à cette quote-part), un test d'impairment de l'ensemble des actifs détenus (titres de participations et comptes courants) est effectué.

Ces tests ont été effectués sur la base des flux de trésorerie futurs attendus. Ces flux sont déterminés à partir des hypothèses suivantes :

- les prévisions de cash-flow établies par le management. Ces prévisions tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires, ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement.
- le niveau d'investissement annuel
- la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de 5 années (de 2023 à 2028)
- le taux de croissance retenu pour les périodes ultérieures est stable (1%)
- le taux d'actualisation est déterminé en retenant un taux sans risque augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés (8% après impôts pour le 30 juin 2023).

Dépréciation des immobilisations financières :

Une provision est constatée en fonction d'une évaluation des risques de recouvrement de ces actifs.

Tableau de variation des immobilisations financières

VALEURS BRUTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Titres de participation	173 337		67		4 626	168 778
Créances rattachées à des participations	358				181	177
Autres titres immobilisés	1 595		6		0	1 602
Prêts aux adhérents et filiales	6 845		1 438		4 305	3 977
Dépôts	934		2			936
TOTAL	183 069		1 513		9 112	175 470

DEPRECIATIONS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Titres de participation	42 412		1 800			44 212
Créances rattachées à des participations	26					26
Autres titres immobilisés	17		5			21
Prêts aux adhérents et filiales						
Dépôts						
TOTAL	42 454		1 805			44 259

VALEURS NETTES (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
TOTAL	140 615		-292		9 112	131 211

Les principales augmentations des immobilisations financières proviennent :

- des prêts aux adhérents pour 1 438k€

Les principales diminutions des immobilisations financières proviennent :

- de la cession des titres de Centre Grains pour 302k€
- des titres Verneuil Agro Financement pour 4 318k€ suite à la liquidation de cette société
- de la cession de créances de Centre grains pour 181k€
- du remboursement des prêts aux adhérents pour 4 305k€

Les dépréciations comprennent notamment :

- comme vu au paragraphe précédent, une dépréciation complémentaire de 1 800k€ des titres ARTERRIS VIANDE
- une dotation complémentaire de 5k€ sur les protocoles collectifs

c. stocks

- Les stocks de matières premières sont valorisés au prix d'achat moyen pondéré (en tenant compte des entrées de matières premières rendues sur les sites et des sorties en fabrication). Le calcul du PAMP s'appuie sur le tarif d'achat de la matière première y compris ristournes fournisseurs sur factures et frais de transport sur achats.

- Les stocks de produits finis sont valorisés au prix de sorties usines, incluant le cout d'achat de la matière première et le cout de fabrication usine.

- Les stocks d'animaux (ovins, porcs) sont valorisés au cout de revient, soit prix d'achat de l'animal, consommations (aliments, produits vétérinaires, ...) et prime de façonnage (dans le cas où il existe une rémunération pour l'éleveur).

Il est précisé que la part industrielle des stocks de semences a été mise à jour en tenant compte des coûts réels de l'exercice (machines, usines, cout de l'énergie, cout de personnel) et basée sur la production maximale réalisée historiquement. Cette mise à jour a conduit à un impact de revalorisation de +300K€ net.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

STOCK (K€)	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022
Matières premières (1)	6 478	911	5 567	3 630
En-cours de production (2)	4 402		4 402	4 351
Produits finis (3)	183		183	212
Marchandises (4)	185		185	173
TOTAL	11 248	911	10 337	8 366
(1) Dont :				
Emballages	717	17	700	490
Activité collecte-vente	4 565	894	3 672	2 391
Activité d'approv.	1 196		1 196	749
(2) Activité collecte-vente en totalité				
(3) & (4) Activité d'approv. En totalité				

d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

- Créances clients :

Une provision est constatée au cas par cas s'il existe un risque de non recouvrement.

Les créances douteuses ou litigieuses sont ainsi provisionnées sur la base des difficultés de recouvrement de chacune des créances concernées.

- Autres créances :

Les autres créances sont essentiellement composées de :

- comptes courants débiteurs des associés coopérateurs
- créances fiscales
- comptes courants débiteurs des sociétés du groupe
- avoirs à recevoir auprès de fournisseurs

Concernant les comptes débiteurs des associés coopérateurs, une provision individuelle est constatée lorsque la créance présente, à la clôture, un risque de non recouvrement ; le risque est apprécié par la Direction, en fonction de la politique de provisionnement identique à celle présentée pour les créances clients.

La convention de trésorerie groupe a été actualisée en date d'effet du 1^{er} avril 2021 avec :

- la mise en place d'un Gestionnaire unique, Arterris (pivot de trésorerie), y compris pour les sociétés du périmètre Arterris Vision
- la mise en place d'une délégation de paiement des flux intragroupe par le compte-courant avec Arterris en date d'échéance.
- l'arrêt de la compensation des créances clients et dettes fournisseurs entre les filiales et Arterris par le compte courant en date de facture.

L'application de cette convention conduit à une augmentation des flux constatés par les comptes courants sur Arterris, et à une évolution dans la présentation des créances clients et dettes fournisseurs intragroupe.

Echéancier des créances

CREANCES (K€)	Montant brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans
Clients et comptes rattachés	65 471	65 471	
Groupe et Associés (1)	221 161	221 161	
Créances fiscales et sociales	3 167	3 167	
Autres créances (2)	5 386	5 386	
TOTAL	295 184	295 184	
(1) dont			
Adhérents	67 690	67 190	
C/C Filiales	153 471	153 471	
(2) dont			
Fournisseurs débiteurs	101	101	

Variations dépréciations des créances

DEPRECIATIONS (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Reclassement	Diminution	30/06/2023
Clients et comptes rattachés	268		157		43	382
Associés coopérateurs – comptes débiteurs	9 294		152			9 446
Comptes courants des filiales						
Autres créances	36					36
TOTAL	9 598		309		43	9 863

Etat des produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR (K€)	30/06/2023	30/06/2022
Fournisseurs : avoirs à recevoir	3 277	1 913
Factures à établir	32 728	37 765
Autres produits à recevoir	967	1 044
Intérêts courus à recevoir		
TOTAL	36 972	40 721

e. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de dépôts à terme. Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition. Les intérêts courus sur les billets de trésorerie et certificats de dépôt sont comptabilisés prorata temporis sur la période courue jusqu'à la date de clôture. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur liquidative de la valeur mobilière de placement à la clôture est inférieure à la valeur comptable.

Détail des valeurs mobilières de placement

VALEURS BRUTES (K€)	30/06/2022		30/06/2023	
	Valeur d'achat	Valeur liquidative	Valeur d'achat	Valeur liquidative
SICAV de trésorerie				
Dépôts & compte à terme	55 016		55 025	
Autres Placements				
TOTAL	55 016		55 025	

f. Charges constatées d'avances

Elles correspondent aux opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles les prestations ne sont pas encore effectuées.

ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (k€)	Montant
Assurances	52
Achats	863
Cotisations	29
Locations	437
Maintenance	821
Autres charges	169
TOTAL	2 371

• **Passif**

a. Opérations portant sur le capital

Le capital souscrit par les associés coopérateurs et les associés non coopérateurs représente la valeur nominale des parts sociales. Pour les associés coopérateurs, le montant des parts à souscrire est déterminé par l'engagement statutaire. Pour les associés non coopérateurs, le montant des parts à souscrire est déterminé par la convention d'adhésion. L'enregistrement comptable de la souscription résulte soit de l'adhésion de l'associé coopérateur, soit du réajustement prévu par les statuts, soit d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire. Elle fait l'objet d'une inscription dans le registre des adhésions.

En cas d'exercice excédentaire, l'assemblée générale peut décider de verser un intérêt aux parts sociales.

Le capital au 30/06/2023 est composé de 6 156 161 parts de 2 € de valeur nominale.

Le montant du capital le plus haut jamais atteint par la coopérative est de 36 127k€ au 30/06/2016.

Capitaux propres

LIBELLE (K€)	30/06/2022	Mouvement périmètre	Augmentation	Diminution	30/06/2023
Capital	12 476		511	675	12 312
Primes d'émission, de fusion....	2 594				2 594
Ecart de réévaluation	7 331				7 331
Réserve légale	15 412				15 412
Réserves statutaires ou contractuelle	4 163			0	4 163
Réserves réglementées	72 769		302		73 071
Autres réserves	44 823	0	4 452		49 276
Report à nouveau	-340		368		29
Résultat de l'exercice	5 372			10 943	-5 571
TOTAL	164 601		5 633	11 618	158 617

Affectation du résultat

ORIGINE (K€)	Montant
Résultat de l'exercice précédent	5 372
TOTAL	5 372
AFFECTATION	Montant
Réserves indisponibles	0
Réserves indisponibles opération tiers	67
Réserve légale	
Réserves pour remboursement de parts sociales	235
Autres réserves	4 452
Report à nouveau	368
Intérêts aux parts	250
TOTAL	5 372

b. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues de l'Etat, des collectivités publiques, d'établissements publics ou des instances communautaires sont comptabilisées en réserves indisponibles, conformément au plan comptable des coopératives.

c. Provisions pour risques et charges

c.1 Engagements de retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite est calculée selon les dispositions de la Convention Collective Nationale et la recommandation ANC n° 2013-02 en appliquant la méthode rétrospective et en tenant compte des hypothèses suivantes :

- départ volontaire à 67 ans,
- probabilité de survie selon les tables INSEE 2010,
- taux de probabilité de présence en fonction de l'âge : 100 % si 55 ans et plus, 75 % si 41 à 54 ans, 60 % si 30 à 40 ans, 50 % si 16 à 29 ans,
- taux d'accroissement des salaires de 3 %,
- taux d'actualisation de 3.6 %,
- taux de charges sociales de 40 %.

Au 30/06/2023, la provision comptabilisée s'élève à 4 692 K€.

c.2 Autres Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement ANC 2014-03, les risques et charges nettement précisés quant à leur objet, dont le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante et pour lesquels une obligation existe à la date de clôture, entraînent la constitution de provisions.

Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes.

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

c.3 Etat des provisions pour risque et charges

(K€)	30/06/2022		DOTATIONS			REPRISES			30/06/2023
Libellé	2		Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel	
Sociaux	126					47		41	38
Chq non encaissés	58								58
Litige ex-sud	2								2
PIDR	4 902					210			4 692
TOTAL	5 088					257		41	4 790

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés. Compte tenu de leur fréquence et de leur importance significative, certaines provisions ont été enregistrées en charges exceptionnelles.

d. Emprunts et dettes

Les principaux emprunts ont une durée de 7 ans et font l'objet le plus souvent d'un remboursement linéaire mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel.

Certains contrats d'emprunts prévoient le respect de covenants (ratios définis par convention).

Ces covenants n'ont pas été modifiés suite à la crise sanitaire COVID-19, et à la clôture du 30/06/2023, l'ensemble de ces covenants sont respectés.

D'autre part un emprunt participatif a été souscrit auprès de Sofiprotéol et Unigrain pour 7 000K€ en 2016/2017 et 5 000 K€ en 2017/2018 remboursable in fine sur 7 ans.

La politique de rémunération des comptes adhérents a été modifiée sur cet exercice. Ces taux sont revus régulièrement au fur et à mesure de l'évolution des taux bancaires. Le Conseil d'Administration fixe les taux d'intérêts sur la base du Livret A et en considérant également l'évolution des taux bancaires de financement et de placement.

De juillet 2022 à janvier 2023 : taux agios = 7 % et taux intérêts créditeurs = 1,5 %

Depuis février 2023 : taux agios = 8,5 % et taux intérêts créditeurs = 2,5 %

Etat des dettes financières

DETTE FINANCIERE (K€)	Montant brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	De plus de 5 ans
Emprunts aux établissements de crédit	85 522	19 849	44 875	20 798
Concours bancaire CT	40 415	40 415		
Emprunts et dettes diverses	13 095	8 090	5 005	
TOTAL	139 032	68 354	49 880	20 798

Etat des dettes d'exploitation

DETTE D'EXPLOITATION (K€)	Montant brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	De plus de 5 ans
Fournisseurs	53 442	53 442		
Groupe et Associés (1)	178 062	178 062		
Dettes fiscales et sociales	16 283	16 283		
Dettes sur immobilisations	736	736		
Autres dettes (2)	5 570	5 570		
TOTAL	254 094	254 094		
(1) dont				
Adhérents	118 883	118 883		
C/C Filiales	59 179	59 179		
(2) dont				
Clients créditeurs	908	908		

e. Produits constatés d'avance

ETAT DES PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE (K€)	Montant
Locations	29
Autres produits	374
TOTAL	403

f. Etat des charges à payer

CHARGES A PAYER (K€)	30/06/2023	30/06/2022
Fournisseurs factures à recevoir	19 898	19 895
Clients avoirs à établir	2 213	3 806
Personnels & comptes rattachés	4 318	4 647
Organismes sociaux	1 589	1 665
Organismes fiscaux	40	38
Intérêts courus à payer	405	397
Autres charges à payer		
TOTAL	28 462	30 448

g. Etat des soldes des caisses de péréquation

SOLDE DES CAISSES PAR ACTIVITES (K€)	30/06/2022	Alimentation	Utilisation	30/06/2023
Semences, légumes, oléagineux	1007	704	1 776	-65
Bovins	0			0
Palmipèdes	537	79	123	492
Ovins, équins	392	291	301	381
TOTAL	1 936	1 074	2 201	808

4 Informations relatives au Compte de résultat

a. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison des produits ou à la réalisation des prestations de services.

Ventilation du chiffre d'affaires par activité

CA (K€)	30/06/2023			30/06/2022		
	France	Export	TOTAL	France	Export	TOTAL
Coopérateurs	178 719		178 719	164 688		164 688
Collecte	1 221		1 221	1 038		1 038
Approv.	166 471		166 471	150 380		150 380
Semences	4 197		4 197	4 773		4 773
Aliments						
Animaux	6 842		6 842	8 481		8 481
Autres	-13		-13	16		16
Tiers & filiales	463 486	6 529	470 015	472 734	4 295	477 029
Collecte	206 914		206 914	216 843		216 843
Approv.	29 543	276	29 819	25 399	335	25 734
Semences	57 037	5 965	63 003	58 851	3 960	62 811
Aliments	46 793		46 793	47 510		47 510
Animaux	98 359	288	98 647	99 999		99 999
Autres	24 840		24 840	24 131		24 131
TOTAL	642 205	6 529	648 734	637 422	4 295	641 716

Les unions de coop sont comprises dans tiers et filiales.

b. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 756 K€ au 30/06/2023 contre 730 K€ au 30/06/2022. Ils comprennent notamment 529 K€ de redevances.

c. Analyse du résultat financier

Résultat financier (K€)	Charges 30/06/2023	Produits 30/06/2023	Résultat 30/06/2023	Résultat 30/06/2022
Opérations avec adhérents	3 129	1 146	-1 983	-1 060
Dotation / Reprise de provision	5		-5	22
Intérêts des filiales	4 456	4 553	96	694
Intérêts sur les emprunts bancaires	1 454		-1 454	-1 519
Intérêts sur les financements courts termes	1 155		-1 155	-193
Autres	371	2 034	1 662	382
TOTAL	10 570	7 733	-2 837	-1 674

Le résultat financier est constitué essentiellement d'intérêts de comptes courants.

d. Analyse du résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel (K€)	Charges 30/06/2023	Produits 30/06/2023	Résultat 30/06/2023	Résultat 30/06/2022
Sur opérations de gestion	523	370	-153	-213
Cessions / VNC immobilisations	4 709	5 365	657	-18 607
Dotation / Reprise de provisions	1 808	41	-1 767	19 779
Autres	4	292	289	69
TOTAL	7 043	6 069	-974	1 028

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- Plus-values nettes sur sorties d'actifs pour 657k€
- Dépréciation exceptionnelles de titres ARTERRIS VIANDE pour - 1 800k€

e. Impôt sur les sociétés

La coopérative est exonérée d'IS pour les opérations réalisées avec ses adhérents, par contre elle est imposable sur les opérations de négoce avec les tiers non associés (TNA), dividendes perçus, plus-values de sorties d'actifs, prestations, loyers etc ...

L'impôt société pour l'exercice s'élève à 129 K€.

f. Analyse des transferts de charges

Les transferts de charges, s'élevant à 2 400K€ correspondent :

- à des charges externes pour 1780 K€
- à des charges de personnel pour 620 K€

g. Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions de l'article R. 123-198 9° du code de commerce, les honoraires comptabilisés au résultat de l'exercice concernant la mission du commissaire aux comptes se décomposent comme suit :

Eléments	Montant (K€)
Honoraires liées au contrôle légal des comptes (dont relatif à l'exercice N-1) KPMG	64
Honoraires liées au contrôle légal des comptes (dont relatif à l'exercice N-1) FNR	64
Services autres que la Certification des comptes (S.A.C.C.)KPMG & FNR	37
TOTAL	165

5 Engagements hors bilan

a. Crédit-bail

Néant.

b. Engagements

Engagements donnés

CAUTIONS (K€)		
Au profit de	Montant d'origine	Restant dû
Banque populaire	4 945	1 474
Crédit Agricole	40 914	801
France agrimer pour l'union de coopératives AO	200 000	
France agrimer pour l'union de coopératives Agribio	9 000	
Caisse epargne	1 324	294
TOTAL	256 183	2 569

PROMESSE D'AFFECTATION HYPOTHECAIRE (K€)		
Au profit de	Montant d'origine	Restant dû
Credit Agricole	0	
TOTAL	0	

GARANTIE 1ERE DEMANDE (K€)		
Au profit de	Montant d'origine	Restant dû
CACEIS	10 000	
-		
TOTAL		

Les principaux engagements restant dû concernent :

- Alliance Occitane pour 507 K€
- GIE Midi Pyrénées pour 1 105 K€
- Pamiers Elevage pour 69 K€

- Agribio pour 595K€
- Biosud pour 294k€

Engagements reçus (K€)

Une subvention a été accordé à DURUM sur l'exercice pour un montant de 107K€ avec clause de retour à meilleure fortune .

6 Autres informations

a. Identité de la société consolidante

La coopérative Arterris au capital de 12 312€ et ayant son siège social à Loudes 11 451 CASTELNAUDARY établit les comptes consolidés du groupe Arterris.

b. Rémunération globale et par catégorie de dirigeants

Le montant des indemnités versées aux membres du conseil d'administration s'élève à 324 K€

c. Effectif moyen

L'effectif au 30/06/2023 est de 1006 personnes.

Catégories de salariés	30/06/2023	30/06/2022
Cadres et professions supérieures	196,00	197,00
Agents de maitrise et techniciens	353,00	346,00
Employés	83,00	82,00
Ouvriers	374,00	411,00
TOTAL	1 006,00	1 036,00

d. Liste des filiales et participations

ARTERRIS
Plaquettes
Comptes annuels au 30/06/2023

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (Exprimé en K€)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)			Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Provision	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)	0	0	0%	0		0	0	0	0	0	0
Union de coopératives Alliance Occitane	632	11	77,79%	492	0	492	82 830		551 991	0	
SICA Rouquet	587	147	79,59%	2 054	0	2 054			29 530	397	
SAS Arterris Viandes	19 737	-4 377	79,95%	15 788	3 800	11 988	14 965		2 552	-1 209	
SASU Sofical	107 460	260	100,00%	137 117	37 460	99 657			0	1 581	
SASU Pamiers Elevage	500	-295	100,00%	500	0	500	3 193		4 914	-287	
SCI Les Garrigues	3	84	99,00%	3	0	3	461		39	31	CC
GIE Semences du sud	1	0	72,73%	1	0	1	13		67	0	
SCI Bagatelle	1	0	90,00%	1	0	1			10	-21	CC
Sous-total				155 956	41 260	114 696					
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)	0	0	0%			0	0	0	0	0	0
SAS Biosud	55	3 792	49%	402		402			17 362	1 078	CC
SAS Durance Hybrides	1 400	199	50%	700		700	275		13 384	676	
SAS Durum	10 770	-697	18%	1 885	170	1 715			143 221	0	
SAS Eurosorgho	600	1 526	50%	300	21	279	220		8 756	361	
SAS Prodia	1 723	805	34%	711	26	685			10 522	185	CC
SA Deltagro			15%	1 511		1 511					
Union de coopératives Usso	1 215	105	50%	908		908			536	159	
SAS Vegedry	500	-273	50%	250		250			355	-221	CC
SICA d'Irrigation	3	177	19%	1		1			2 992	80	
SA L'agri	38	91	49,00%	19	19	0			257	-18	CC
G6M			11,44%	287	287	0					
Sous-total				6 974	523	6 451					
Total A				162 930	41 783	121 147					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0		0	0	0			0
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0		0	0	0			0
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				42		42	0	0			0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0		0	0	0			0

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification nationale (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En francs français, puis en euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

e. Evénements postérieurs à la clôture

Néant